

Séance du Conseil d'Administration en date du 2 JUILLET 2026

Délibération n° 2026- 17- Politique de recrutement et de rémunération des agents contractuels

Le conseil d'administration de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France s'étant réuni le 2 juillet 2026 en salle du conseil du bâtiment Claudin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Christian VAUTRIN;

Le quorum étant atteint ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les statuts de l'INSA HdF ;

Vu l'avis du comité social d'administration du 18 juin 2026 ;

Le conseil administration examine les règles relatives aux conditions de recrutement et de rémunération des agents contractuels à compter du 1er septembre 2026 selon le document annexé à la présente délibération.

Nombre de votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY



Poste Vacant (Support état)		Création de poste (sur financement, sur projet, sur ressources propres)					
		Permanent		Non permanent		A temps incomplet	
Métiers sous tension*	Autres métiers	Métiers sous tension*	Autres métiers	Défaut de fonctionnaire	Métiers sous tension*	Autres métiers	Autres métiers
CDI, CDD de 1 à 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans Cat A uniquement	CDD d'un an, puis recrutement d'un titulaire, renouvellement possible d'un 1 an si le recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir avant son terme. Cat A, B et C	CDI, CDD de 1 à 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans Cat A uniquement	CDD de 1 à 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans pour les Cat A, B, C et Cdisation obligatoire au-delà de 6 ans. Pour les CAT A Cdisation possible dès la 1 ^{ère} année.	CDD de 1 à 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans pour les Cat A, B, C et Cdisation obligatoire au-delà de 6 ans. Pour les CAT A Cdisation possible dès la 1 ^{ère} année.	<u>Post-doc</u> (de 1 à 3 ans) renouvelable 1 an <u>CDI de missions</u> scientifiques sup. à 6 ans (Fin à la fin du projet) <u>CDD de projet</u> de 1 à 6 ans maxi <u>Contrat doctoral</u> (3 ans)	CDI, CDD entre 50% et 70% quelles que soient la catégorie (A, B et C)	

* Défaut de fonctionnaire, besoin nécessitant des compétences techniques, d'expertise

Publication 15 jours en interne / 1 mois en externe selon le type de recrutement
Organisation du recrutement (voir procédure de recrutement)

D'une manière générale les métiers sous tension se caractérisent par :

Le manque de main d'œuvre disponible. Cette pénurie est liée à l'exigence de qualifications ou de formations spécifiques.

La non-durabilité de l'emploi : le CDD a une forte incidence sur l'embauche, car un contrat à durée déterminée ou saisonnier est moins attractif qu'un CDI.

Les conditions de travail (travail de nuit ou le week-end), mais aussi des métiers générateurs de stress.

L'inadéquation géographique désigne le fait que les demandeurs d'emploi et les offres ne sont pas nécessairement sur les mêmes zones géographiques, créant de fait une distorsion entre offre et demande. De plus, les demandeurs d'emploi ne sont pas toujours mobiles pour des raisons familiales ou financières (communication).

I. Au sein de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France :

Les métiers sous tension se caractérisent par l'absence ou la rareté des fonctionnaires exerçant l'activité.

- **les métiers du numérique** : l'offre sur le marché est supérieure à la demande d'emploi. La rémunération n'est pas attractive.
- **les métiers de soutien à la recherche** : domaine/activité peu connus en dehors du secteur universitaire et de la recherche ;
- **les métiers de la recherche sur des thématiques spécifiques et rares** ;
- **les nouveaux métiers/activités** ;
- **les emplois/activités à forte valeur ajoutée, stratégique, à responsabilité importante ou à compétences multiples** : Métier du Pôle Relations Internationales, Ingénierie de projet.

II. Procédure :

- **Flécher la qualification du métier sous tension dès l'expression du besoin en fonction de critères :**
 - offre supérieure à la demande,
 - absence de diplôme dans la thématique métier,
 - niveau élevé de responsabilité administrative, financière ou technique,
 - nouveaux métiers/besoins émergents...
- **Validation par DGS ou VP RH.**

III. Information CSA :

Une fois par an, bilan du nombre de contractuels recrutés sur ce dispositif, du métier concerné et du niveau de rémunération.

Rémunération des contractuels CDD enseignants-chercheurs, chercheurs (métiers n'étant pas en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaires du doctorat					Titulaires de l'HDR		
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté
2381	1913,6	Niveau 1	Pas d'expérience	3341	2685,15	Niveau 1	Pas d'expérience
2524	2028,53	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	3608	2899,74	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience
2675	2149,89	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	3897	3132,92	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience
2836	2279,29	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	4209	3392,25	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience
3006	2415,91	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	4545	3671,53	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience

Une évolution du 5 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat et un taux de 8% tous les 3 ans pour les contractuels possédant l'HDR

Rémunération des contractuels CDD enseignants-chercheurs, chercheurs (métiers en tension – profils spécifiques) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaires du doctorat					Titulaires de l'HDR		
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté
3395	2728,55	Niveau 1	Pas d'expérience	4151	3344,04	Niveau 1	Pas d'expérience
3667	2947,16	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	4525	3654,91	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience
3960	3185,28	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	4932	3993,21	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience
4277	3448,77	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	5376	4362,26	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience
4619	3733,04	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	5859	4763,73	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience

Une évolution du 8 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat et un taux de 9% tous les 3 ans pour les contractuels possédant l'HDR

Fonctions exercées		Ancienneté reprise
ATER, Chercheurs, Doctorant, Post-Doc, Cifre, contractuel 2 nd degré (contrat privé ou public)		Ancienneté reprise totalement selon la quotité de travail
Chercheurs ou enseignants-chercheurs à l'étranger		Reprise à 100 % selon la quotité de travail et si les fonctions ont été réalisées après le doctorat
Fonctions n'ayant pas ni recherche ni enseignement		Pas de reprise

Rémunération des contractuels CDD enseignants (métiers n'étant pas en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaire de la licence			Titulaire du doctorat			
Montant Brut	Montant Net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant Brut	Montant Net	Niveau de rémunération
2128	1710,27	Niveau 1	Pas d'expérience	2262	1817,96	Niveau 1
2245	1804,30	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	2398	1927,27	Niveau 2
2369	1903,96	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	2542	2043	Niveau 3
2499	2008,44	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	2694	2165,16	Niveau 4
2636	2118,55	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	2856	2295,36	Niveau 5

Une évolution du 5,5 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant la licence et un taux de 5% tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat

Rémunération des contractuels CDD enseignants (métiers en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaire de la licence			Titulaire du doctorat			
Montant Brut	Montant Net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant Brut	Montant Net	Niveau de rémunération
2958	2377,34	Niveau 1	Pas d'expérience	3788	3044,41	Niveau 1
3106	2496,28	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	3977	3199,41	Niveau 2
3261	2620,86	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	4176	3364,82	Niveau 3
3424	2751,86	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	4385	3538,54	Niveau 4
3585	2889,29	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	4604	3720,57	Niveau 5

Une évolution du 5 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant la licence et un taux de 5% tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat

Fonctions exercées	Ancienneté reprise
Contrat de droit public ou de droit privé en enseignement	Ancienneté reprise totalement selon la quotité de travail
Fonctions n'ayant pas pas d'enseignement	Pas de reprise

Rémunération des contractuels CDI enseignants-chercheurs, chercheurs (métiers n'étant pas en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Les grilles Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, Enseignants et BIATSS en CDI prévoient une évolution de la rémunération tous les 3 ans.

Titulaire du doctorat				Titulaire de l'HDR			
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté
2381	1913,6	Niveau 1	Pas d'expérience	3341	2685,15	Niveau 1	Pas d'expérience
2524	2028,53	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	3608	2899,74	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience
2675	2149,89	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	3897	3132,92	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience
2836	2279,29	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	4209	3392,25	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience
3006	2415,91	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	4545	3671,53	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience
3186	2560,58	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience	4909	3974,09	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience
3377	2714,09	Niveau 7	A partir de 18 ans d'expérience				
3580	2877,24	Niveau 8	A partir de 21 ans d'expérience				
3795	3050,03	Niveau 9	A partir de 24 ans d'expérience				

Une évolution du 6 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat et un taux de 8% tous les 3 ans pour les contractuels possédant l'HDR

Rémunération des contractuels CDI enseignants-chercheurs, chercheurs (métiers en tension- Profils spécifiques) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaire du doctorat				Titulaire de l'HDR			
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté
3395	2728,55	Niveau 1	Pas d'expérience	4151	3344,04	Niveau 1	Pas d'expérience
3667	2947,16	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	4525	3654,91	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience
3960	3185,28	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	4932	3993,21	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience
4277	3448,77	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	5376	4362,26	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience
4619	3733,04	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	5859	4763,73	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience
4988	4039,75	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience	6387	5202,6	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience

Une évolution du 8 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat et un taux de 9% tous les 3 ans pour les contractuels possédant l'HDR

Fonctions exercées		Ancienneté reprise	
ATER, Chercheurs, Doctorant, Post-Doc, Cifre, contractuel 2 nd degré (contrat privé ou public)		Ancienneté reprise totalement selon la quotité de travail	
Chercheurs ou enseignants-chercheurs à l'étranger		Reprise à 100 % selon la quotité de travail et si les fonctions ont été réalisées après le doctorat	
Fonctions n'ayant pas ni recherche ni enseignement		Pas de reprise	

Rémunération des contractuels CDI enseignants (métiers n'étant pas en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaire de la licence					Titulaire du doctorat				
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté		
2128	1710,27	Niveau 1	Pas d'expérience	2262	1817,96	Niveau 1	Pas d'expérience		
2245	1804,30	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	2398	1927,27	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience		
2369	1903,96	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	2542	2043	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience		
2499	2008,44	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	2694	2165,16	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience		
2636	2118,55	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	2856	2295,36	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience		
2781	2235,08	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience	3027	2432,79	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience		
2934	2358,05	Niveau 7	A partir de 18 ans d'expérience	3209	2597,07	Niveau 7	A partir de 18 ans d'expérience		
3096	2488,85	Niveau 8	A partir de 21 ans d'expérience	3401	2733,38	Niveau 8	A partir de 21 ans d'expérience		
3266	2624,88	Niveau 9	A partir de 24 ans d'expérience	3605	2897,33	Niveau 9	A partir de 24 ans d'expérience		
3445	2768,74	Niveau 10	A partir de 27 ans d'expérience	3822	3074,73	Niveau 10	A partir de 27 ans d'expérience		

Une évolution du 5,5 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant la licence et un taux de 6% tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat

Rémunération des contractuels CDI enseignants (métiers en tension) selon l'ancienneté prise en compte lors de leur recrutement

Titulaire de la licence					Titulaire du doctorat				
Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté	Montant brut	Montant net	Niveau de rémunération	Ancienneté		
2958	2377,34	Niveau 1	Pas d'expérience	3788	3044,41	Niveau 1	Pas d'expérience		
3106	2496,28	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience	3977	3199,41	Niveau 2	A partir de 3 ans d'expérience		
3261	2620,86	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience	4176	3364,82	Niveau 3	A partir de 6 ans d'expérience		
3424	2751,86	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience	4385	3538,54	Niveau 4	A partir de 9 ans d'expérience		
3595	2889,29	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience	4604	3720,57	Niveau 5	A partir de 12 ans d'expérience		
3775	3033,96	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience	4835	3912,58	Niveau 6	A partir de 15 ans d'expérience		
3964	3188,61	Niveau 7	A partir de 18 ans d'expérience						
4162	3353,18	Niveau 8	A partir de 21 ans d'expérience						
4370	3526,07	Niveau 9	A partir de 24 ans d'expérience						

Une évolution du 5 % a été appliquée tous les 3 ans pour les contractuels possédant la licence et un taux de 5% tous les 3 ans pour les contractuels possédant le doctorat

Fonctions exercées		Ancienneté reprise
Contrat de droit public ou de droit privé en enseignement		Ancienneté reprise totalement selon la quotité de travail
Fonctions n'ayant pas d'enseignement		Pas de reprise

Financement établissement

Grilles forfaitaires - Post-doctorants			
montant brut	montant net	palier	durée année
2976	2391	3	A partir de 5 ans d'expérience
2835	2277	2	A partir de 4 ans d'expérience
2700	2169	1	A partir de 3 ans d'expérience

Financement sur projet

Grilles forfaitaires - Post-doctorants sur projet *			
montant brut	montant net	palier	durée année
3274	2631	3	A partir de 5 ans d'expérience
3119	2507	2	A partir de 4 ans d'expérience
2970	2387	1	A partir de 3 ans d'expérience

* A noter qu'une prime d'intéressement pourrait être versée en cas de travail sur projet

Fonctions exercées	Ancienneté reprise
Doctorant, ATER	Recrutement à l'entrée de grille
Candidat avec expérience de Post-doctorant dans le secteur public - Contrat de droit public	Reprise d'ancienneté totale
Contrats de droit privé en enseignement et/ou en recherche	Reprise pour moitié au prorata du temps de travail
Candidat avec expérience professionnelle mais sans rapport avec le profil de poste	Pas de reprise

Sans rétroactivité

Le montant des paliers peut évoluer en fonction du SMIC

Grilles forfaitaires - Catégorie C				
montant brut	montant net	palier	durée année	
2 034	1 634	5		
1 974	1 586	4		3
1 914	1 538	3		3
1 869	1 502	2		3
1 868	1 500	1		3

Grilles forfaitaires - Catégorie B				
montant brut	montant net	palier	durée année	
2 193	1 762	5		
2 093	1 682	4		3
1 964	1 578	3		3
1 909	1 534	2		3
1 868	1 500	1		3

Grilles forfaitaires - Catégorie A						
ASI						
montant	montant net	palier	durée année	montant	montant net	durée année
2 387	1 918	5		2 817	2 155	5
2 302	1 850	4	3	2 633	2 014	4
2 133	1 714	3	3	2 461	1 882	3
2 048	1 646	2	3	2 300	1 759	2
1 963	1 578	1	3	2 149	1 654	1

Métiers sous tension - Fortement qualifiés

IGE - Attache						
montant brut	montant net	palier	durée année	montant brut	montant net	durée année
2 894	2 326	5		3 414	2 744	5
2 784	2 238	4	3	3 104	2 495	4
2 561	2 058	3	3	2 822	2 268	3
2 332	1 874	2	3	2 565	2 062	2
2 128	1 710	1	3	2 332	1 874	1

IGR						
montant brut	montant net	palier	durée année	montant brut	montant net	durée année
3 784	3 041	5		4 678	3 782	5
3 406	2 737	4	3	4 140	3 335	4
2 869	2 306	3	3	3 663	2 944	3
2 576	2 070	2	3	3 242	2 606	2
2 312	1 858	1	3	2 869	2 306	1

A noter qu'une prime d'intéressement pourrait être versée en cas de travail sur projet

Profil du candidat	Niveau de rémunération
Candidat sortant d'études et sans expérience professionnelle	Recrutement à l'entrée de grille
Candidat avec expérience professionnelle mais sans rapport avec le profil de poste ou partiellement	Reprise de l'ancienneté pour moitié. *
Candidat avec expérience professionnelle en lien avec le profil de poste ou compétences similaires dans un autre poste	Reprise d'ancienneté totale

* Calcul au prorata du temps de travail

Le montant des paliers peut évoluer en fonction du SMIC

Grilles forfaitaires - Catégorie C			
montant brut	montant net	palier	durée année
2 113	1 698	7	3
2 073	1 666	6	3
2 034	1 634	5	3
1 974	1 586	4	3
1 914	1 538	3	3
1 869	1 502	2	3
1 868	1 500	1	3

Grilles forfaitaires - Catégorie B			
montant brut	montant net	palier	durée année
2 680	2 154	10	
2 531	2 034	9	3
2 411	1 938	8	3
2 317	1 862	7	3
2 272	1 826	6	3
2 193	1 762	5	3
2 093	1 682	4	3
1 964	1 578	3	3
1 909	1 534	2	3
1 868	1 500	1	3

COMPLEMENT DE REMUNERATION ANNUEL :

- Cat A équivalent IGR : 1 500 €
- Cat A équivalent IGE, ASI : 1 250 €
- Cat B équivalent TECH : 1 000 €
- Cat C équivalent ATRF: 500 €

Grilles forfaitaires - Catégorie A									
Métiers sous tension - Fortement qualifiés									
ASI									
montant	montant net	palier	durée année	montant	montant brut	montant net	palier	durée année	
2 471	1 986	6		3 015		2 306			6
2 387	1 918	5	3	2 817		2 155			5
2 302	1 850	4	3	2 633		2 014			4
2 133	1 714	3	3	2 461		1 882			3
2 048	1 646	2	3	2 300		1 759			2
1 963	1 578	1	3	2 149		1 654			1
IGE - AAE									
montant brut	montant net	palier	durée année	montant brut	montant net	palier	durée année		
3 789	3 045	8							
3 371	2 709	7	3	4 131		3 327			7
3 108	2 498	6	3	3 756		3 019			6
2 894	2 326	5	3	3 414		2 744			5
2 784	2 238	4	3	3 104		2 495			4
2 561	2 058	3	3	2 822		2 268			3
2 332	1 874	2	3	2 565		2 062			2
2 128	1 710	1	3	2 332		1 874			1
IGR									
montant brut	montant net	palier	durée année	montant brut	montant net	palier	durée année		
4 858	3 932	7		5 973		4 858			7
4 152	3 345	6	3	5 286		4 287			6
3 784	3 041	5	3	4 678		3 782			5
3 406	2 737	4	3	4 140		3 335			4
2 869	2 306	3	3	3 663		2 944			3
2 576	2 070	2	3	3 242		2 606			2
2 312	1 858	1	3	2 869		2 306			1

A noter qu'une prime d'intéressement pourrait être versée en cas de travail sur projet

Profil du candidat	Niveau de rémunération
Candidat sortant d'études et sans expérience professionnelle	Recrutement à l'entrée de grille
Candidat avec expérience professionnelle mais sans rapport avec le profil de poste ou partiellement	Reprise de l'ancienneté pour moitié. *
Candidat avec expérience professionnelle en lien avec le profil de poste ou compétences similaires dans un autre poste	Reprise d'ancienneté totale

* Calcul au prorata du temps de travail